

DOSSIER DE PRESSE

INAUGURATION DES NOUVEAUX LOCAUX DE LA PSYCHIATRIE GENERALE

Lundi 28 janvier 2008, à 17h

Mail Pierre Charlot – 41016 BLOIS CEDEX



INTRODUCTION

Actuellement rue du puits Neuf dans le quartier de Vienne, la reconstruction de cet établissement rattaché au Centre Hospitalier de Blois a été inscrite dans le schéma directeur architectural approuvé en 1999.

L'opération a consisté à construire un bâtiment sur le terrain de l'hôpital, mail Pierre Charlot.

Objectifs : humaniser les locaux avec chambres individuelles et chambres à 2 lits / être à proximité du plateau technique / mise au normes (incendie, sanitaire et chambre d'isolement) / distinguer la zone de consultations externes de la zone d'hospitalisation

Présentation

Capacité et conception :

85 lits d'hospitalisation complète et partielle de nuit : l'hospitalisation de jour située 9 rue Guillaume Ribier étant transférée au 50 rue Florimond Robertet.

Bâtiment en R+1 : rez de chaussée et un étage sur un sous-sol partiel. Il comportera 4 unités d'hospitalisation (3 de 25 lits et 1 de 10 lits en chambres seules et quelques chambres à 2 lits), des locaux d'activités à visées socio-thérapeutiques (ergothérapie, poterie, informatique, théâtre, gymnastique, cafétéria...), des locaux de consultation médicale, psychologue et assistante sociale et une zone de locaux administratifs et logistiques.

Superficie : 8600m² SHOB ou 5345m² SHON

Le programme des locaux a été élaboré par l'équipe médicale et soignante avec le cabinet de programmation ARCHIGRAM. L'équipe pour la réalisation est constituée du cabinet d'architectes Lazo et Mure de Paris, le B.E.T. Projetud et l'économiste de la construction, Tohier.

Accueil et orientation des patients et familles

Sa position centralisée permet un accueil individualisé, lieu d'information et de renseignements administratifs. La position du hall facilite la compréhension de l'ensemble du bâtiment tout en préservant l'intimité de chaque unité.

Les quatre Unités de psychiatrie

Chaque Unité trouve une place facilement identifiable de tous et se présente comme un lieu au fonctionnement autonome tout en respectant le circuit des patients.

L'ensemble s'inscrit dans une logique spatiale de progression des prises en charge collectives ou individuelles. Cette progression est ponctuée par les espaces de Soins, organisés de manière à faciliter la surveillance, le repérage, l'orientation, la sécurité et l'amélioration de la prise en charge des patients avec des chambres seules ou à deux lits toutes équipées de sanitaires.

Au niveau rez de chaussée :

Une unité d'admission / une unité pour malades à autonomie réduite

Au niveau 1 :

À l'heure T :

L'unité d'admissions possède un accès direct depuis l'extérieur. Ce dernier a la vocation d'accueillir les patients couchés ou agités (la chambre d'isolement se trouve à proximité).

L'unité d'admission offre un jardin intérieur.

Les circulations : un travail a été réalisé pour favoriser l'entrée de la lumière extérieur dans les locaux.

Les aménagements extérieurs

Les aménagements extérieurs :
Le parti architectural met en valeur la constitution des espaces extérieurs très divers :
des jardins protégés au centre du projet,
des jardins en périphérie de celui-ci

Cette configuration a pour objectif :

- en premier lieu, matérialiser le calme et d'offrir des vues agréables et verdoyantes
 - en second lieu, permettre une pratique diversifiée des abords, tantôt statique et conviviale (les jardins intérieurs), tantôt plus dynamique et de promenade sur la périphérie du bâtiment

L'ensemble constituant un dialogue entre le bâtiment et le site afin de permettre aux patients d'accéder à des espaces extérieurs à l'échelle domestique, dans lesquels ils se sentent en sécurité

Cout et modalités de financement

- Coût à fin de travaux : 10 000 000 € TDC
 - Coût de l'équipement : 304 900 €

Un dossier de demande de financement dans le cadre du plan Hôpital 2007 a été déposé et a permis de bénéficier d'une aide à l'investissement de 615 767 € destinée à couvrir les surcoûts d'amortissement et les frais financiers.

- | | | |
|-------------------------------------|-----------------|-------------|
| - Plan de financement des travaux : | autofinancement | 312 755 € |
| | emprunts | 8 923 745 € |

Calendrier de l'opération

Permis de construire : le 15/09/2003

Choix des entreprises : février 2004

Travaux : d'avril 2004 à janvier 2008

Le personnel

Le pôle Psychiatrie générale comprend :

> 1 responsable de pôle : Docteur Eric BOISSICAT

> 1 adjoint au responsable de pôle : Docteur François ESSABIR

> 2 responsables de structures internes et chefs de services :

Docteur Guy LEMELE / Docteur Fabien HERMELIN

> 1 directeur délégué : Marc LOUIS

> 1 cadre supérieur de santé : Chantal GOULARD

> 6 cadres de santé : Frédéric LLORET / Hervé HELLEC / Michel DEROUET / Vivien FESSENMEYER / Ingrid BOUSSANGE / Daniel MOMY

> 11 agents des services hospitaliers qualifiés, agents d'entretien qualifiés et faisant fonction

> 76 infirmier(e)s diplômés d'état (dont les 13 AS citées ci-dessous)

> 0,80 ergothérapeutes et arts-thérapeutes

> 4,3 psychologues

> 1 assistant(e) socio-éducatif

> 25 aides – soignant(e)s dont 13 sur des poste d'IDE

Point sur l'activité (chiffres 2006)

File active (nombre de patients vus au moins une fois dans l'année) : 2 639 personnes

Urgences psychiatriques / Psychiatrie de liaison : 1 256 personnes vues

File active du CATT : 106 personnes

Nombre de personnes suivies en ambulatoire (consultations, CMP, visites à domicile, interventions dans les maisons de retraite du secteur, dans les foyer...) : 2 584, soit 86% des patients

Comité Hospitalier : gestion de 6 appartements à visée thérapeutique représentant 19 places

Accueil familial : 3 places

CONTACT PRESSE :

Clément HELLUIN -

Responsable Communication et Culture -

Tel. 02.54.55.66.86. - helluin@ch-blois.fr